

DOSSIERS

du gestionnaire

... un regard sur l'hébergement pour aînés

QUELQUES FORMULES INNOVATRICES

Ergogrip

La « marche en avant »



LA MARCHÉ EN AVANT

à la fois un principe d'organisation et une philosophie évolutive

Par Pierre Tardif

La marche en avant est une technique (bien connue en France) d'organisation du travail et de l'espace. Mais elle prend aussi le sens d'« évolution ». En quoi donc l'expérience outre-mer est-elle une marche en avant pour nos propres résidences privées ?

La sagesse des vieux pays

« La marche en avant, c'est presque anecdotique. Ça fait partie de tout un ensemble de réglementations et de technicités qu'il faut mettre en place. Mais bien sûr, comme elle implique l'organisation des lieux, tout commence avec elle. » L'auteur de ses propos s'appelle Jean-Luc Tobelaim, il dirige la résidence la Tourellière à Valleyfield, une affaire de famille, pourrait-on dire. Nous avons déjà consacré un article à cette résidence¹; nous avons noté à cette occasion l'énorme travail de rénovation qu'exige ce bâtiment qui fut autrefois une usine de coton, et dont il fallait conserver le caractère historique tout en y intégrant les principes les plus modernes afin d'accueillir des personnes âgées fragiles.

Dans cette optique, l'apport de M. Gilbert Tobelaim et de son fils Jean-Luc est des plus intéressants, puisque tous les deux ont fait leurs armes et réussi dans le domaine de l'hébergement pour aînés en France. En ce sens, la marche en avant est une pratique qui, sans jeu de mots, fait ses premiers pas au Québec. La Tourellière sera donc, grâce à la famille Tobelaim, le lieu d'implantation d'un principe nouveau ici, mais qui a fait ses preuves ailleurs.

De fait, l'expression « vieux pays », qui a été le leitmotiv de nombre de Québécois d'une certaine génération, devrait être reprise et commentée. En effet, pour prendre l'exemple de la France, ce pays a expérimenté bien avant le Québec les conséquences



du vieillissement de sa population. Et cette sagesse des vieux pays devrait nous servir d'exemple. Jean-Luc Tobelaim remarque par exemple que « sur le plan de la prise en charge des personnes dépendantes, au Québec, cela semble encore l'affaire de l'hôpital ». Bien sûr, nous savons tous qu'en réalité le mouvement est amorcé au Québec, que de nombreuses résidences privées hébergent des personnes âgées fragiles, mais de façon « officieuse », frôlant parfois l'illégalité, de sorte qu'elles sont bien souvent laissées à elles-mêmes, comme nous l'avons constaté plusieurs fois². En quoi donc l'expérience française peut-elle nous guider dans notre propre évolution ? Retournons en France, il y a environ vingt ans, et remontons le chemin pris par les actuels propriétaires de la Tourellière de Salaberry-de-Valleyfield.

La structuration d'une profession à part entière

Jean-Luc Tobelaim nous raconte que jusqu'en 1975, en France, la création de maisons de retraite n'était soumise à aucune réglementation. « Ce n'était pas vraiment des maisons où il faisait bon vivre, explique-

t-il; certains n'hésitaient pas à qualifier ces maisons de « mouroirs », avec leurs chambres qui étaient de véritables dortoirs qui enfilait quatre ou cinq lits qui n'étaient séparés par aucune cloison. Et que dire de l'hygiène ! À partir de 1975, la législation freina en partie, sans l'éradiquer, la création de nouvelles maisons de ce genre. Surtout, la fermeture de telles maisons occasionnait d'énormes problèmes de relocalisation, si bien que les familles elles-mêmes contestaient les fermetures. »

C'est dans ce contexte que M. Gilbert Tobelaim, raconte son fils, a acquis une maison de retraite avec son beau-frère, qui était médecin. Mais ce dernier compris très vite qu'il n'était pas fait pour la profession de gestionnaire dans le secteur privé : « En France, beaucoup de médecins ont cru qu'ils pouvaient compter uniquement sur leurs compétences médicales. Mais ils se sont aperçus que la gestion d'une maison de retraite n'est pas que médicale, elle est d'abord fondée sur des rapports humains.

Jean-Luc Tobelaim raconte que son père s'attela donc à la tâche énorme mais passionnante de réhabiliter une de ces maisons de retraite de l'« ancien style » dont nous parlions plus haut, c'est-à-dire d'avant la réglementation de 1975. Il augmenta par exemple le nombre de lits pour atteindre une certaine rentabilité, et humanisa la maison : des chambres individuelles, par exemple, remplacent les dortoirs lugubres, et un équipement d'hygiène « sans concession » est installé.

Du côté du Québec

Bien que la France ait une expérience plus grande du vieillissement, force est d'avouer cependant que le Québec n'est pas au niveau de la France d'avant 1975. Selon les chercheurs, la qualité est dans l'ensemble assez bonne. Mais le vieillissement d'une société entraîne forcément le développement d'une technologie appropriée. Et là, sans doute, la France peut nous apporter des éléments de réflexion. D'ailleurs, durant les années 2000, note Jean-Luc Tobelaim, il y a eu en France la prise en charge médicale par l'État des maisons de retraite, lesquelles ont en échange une obligation de qualité. Ne devrions-nous pas, par exemple, observer nos ressources intermédiaires, compte tenu de la variété des formules³, et en tirer un enseignement quant à la participation de l'État ?

Il y a de plus une charte de qualité en France. Au Québec, nous avons déjà parlé de la notion de

la qualité, notamment de l'agrément et des Roses d'Or⁴, qui ouvrent sans doute la voie à des normes officielles⁵. Mais attention, tout ne sera pas gagné pour autant ! De fait, M. Tobelaim note qu'en France les visites de contrôle ne sont pas assez fréquentes et que la bureaucratie, comme partout ailleurs, fait s'éterniser les choses... et ainsi perdurer les résidences fautives ! Les normes sont une chose, leur application en est une autre.

Par ailleurs, de nombreux gestionnaires nous ont fait part du problème de relocalisation : il semble que l'on maintienne parfois des cas lourds dans les résidences parce qu'on est sûr qu'ils seront bien traités, faute de lieux mieux adaptés.

La marche en avant

Jean-Luc Tobelaim a donc suivi les traces de son père en France. Ingénieur de formation, il se donna un an pour voir s'il était fait pour la profession de gestionnaire, et il ne la quitta finalement jamais. Il se plongea vraiment dans le bain, observant tour à tour les préposés, les employés de l'entretien ménager, etc. « Je suis passé par tous les métiers pour apprendre le métier », dit-il avec fierté, constatant au passage la technicité qu'exige la prise en charge de personnes fragiles. Et la marche en avant (qui du reste ne s'applique pas qu'aux résidences d'aînés) en est un bon exemple.

Il s'agit d'un principe bien connu (il suffit de faire une recherche sur Internet pour le constater) qui s'applique surtout aux cuisines et aux buanderies. Le principe est simple dans sa formulation, mais complexe dans son application : dans un lieu de travail donné, le « sale » ne doit en aucun cas croiser le « propre ». Dans une cuisine, c'est bien sûr la vaisselle sale et la vaisselle propre qui suivent des chemins différents, qui ne se rencontrent pas, mais c'est aussi la question des réfrigérateurs : à l'arrivée des produits, le lieu de décartonnage et le coin « légumerie » sont mis à l'écart, car les légumes sont considérés comme sales, à cause des impuretés et des bactéries. La France est soumise à une réglementation très stricte concernant l'hygiène et les étapes des opérations qu'il serait trop long de traiter ici.

Et tout cela est pris en compte sur le plan architectural : nous avons nous-même visité la Tourellière et avons vu le lieu de la future buanderie. Il y a deux salles reliées par un couloir ; l'une d'elles est la salle de lavage proprement dite, tandis que l'autre sert d'entrepôt pour les vêtements et le ▶

linge propre. Ainsi, « la marche en avant » sculpte l'espace.

Forcément, elle marque aussi les employés. Jean-Luc Tobelaim souligne par exemple le rôle essentiel qu'a le chef cuisinier, qui a la responsabilité de gérer sa cuisine et qui doit suivre pour ce faire une formation rigoureuse, concernant par exemple le contrôle de la température des réfrigérateurs, ou le contrôle de l'hygiène. En France, cela peut aller jusqu'à utiliser des couleurs de lavette différentes pour divers usages, la désinfection systématique de certains endroits, comme les interrupteurs, etc. Mais le danger n'est-il pas alors de faire primer la technique sur l'humain ?

Comment conjuguer technicité et humanité ?

L'un des collaborateurs d'Aînés Hébergement, M. Daniel Gagnon, gérontologue, a fait récemment le constat suivant : « [...] les propriétaires et les intervenants des résidences ont trop souvent tendance à considérer la résidence comme un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou, encore pire, un hôpital ! C'est pourquoi le personnel y est vêtu de blanc, les appartements des résidences s'avèrent dans plusieurs cas être des chambres, on y trouve des règles et des horaires plus ou moins lourds (heures de lever, de repas, des bains, etc.) qui se rapprochent du fonctionnement des établissements publics⁶. » Ceci nous semble illustrer une réalité bien décrite par une autre experte, Michèle Charpentier : « Le grand défi des ressources d'hébergement, compte tenu de l'alourdissement des clientèles âgées et de leur espérance de vie, est de concilier milieu de vie et milieu de soins⁷. »

La marche en avant est un exemple de cette complexification croissante des ressources d'hébergement pour aînés, liée au vieillissement de la population. Jean-Luc Tobelaim est catégorique : « Tout le problème est de tenir compte de tout ça en gardant une qualité et une chaleur familiales de restauration et/ou d'hôtellerie en général. » Regard d'un Européen sur la profession de gestionnaire ? Sans doute, mais propos auxquels fait écho Daniel Gagnon, grand observateur de la situation au Québec : « À mon avis, tout fonctionnement qui s'éloigne trop du fonctionnement d'une maison privée se rapproche du milieu institutionnel⁸. »

Un expert, André-Pierre Contandriopoulos, a récemment souligné le danger de comparer les

systèmes de santé de différents pays : « Ce n'est pas une question de soins privés ou publics, mais d'organisation globale du système. Ce sont des systèmes qui sont organisés très différemment du nôtre et qui réagissent dans certains cas mieux que le nôtre, dans d'autres, moins bien, cela dépend⁹. »

Mais peut-être que de bons principes de gestion peuvent s'appliquer plus facilement que de grands principes difficilement transposables d'une société à l'autre ? La marche en avant (ou quelque chose que nous pourrions adapter après une réflexion apportée sur ce principe) semble en tout cas répondre aux exigences d'une société qui vieillit.

Jean-Luc Tobelaim ne voit pas pour demain l'application généralisée du principe de la marche en avant dans les résidences d'aînés du Québec. Mais l'idée comporte sans doute suffisamment d'éléments de réflexion qui nous permettront d'être prêts quand le temps sera venu, pour en somme ne pas être pris par surprise lorsque la société demandera beaucoup à ses résidences pour aînés. Car si, comme le dit un sociologue, « un progrès technique n'est accepté que s'il est compatible avec l'état de la société¹⁰ », nous prenons assurément le tournant des vieux pays. ♦

1. « La résidence La Tourellière à Salaberry-de-Valleyfield : Un colosse situé entre la tradition et la modernité », *Dossiers du gestionnaire*, cahier n° 5, (supplément de la revue *Aînés Hébergement*, vol. 5, n° 3, 2004), p. 2-4.
2. Nous avons fait un petit bilan de ces propos, recueillis dans les revues *Aînés Hébergement* et *Dossiers du gestionnaire*, et dans une autre revue : TARDIF, Pierre, « Le propos des gestionnaires de résidences privées : Au cœur des réflexions actuelles sur le système de santé », *La Gérontoise*, vol. 16, n° 2 (juin 2005), p. 27-31.
3. TARDIF, Pierre. « Une expérience d'harmonisation des ressources privées et publiques sous l'égide d'un service de maintien à domicile », *Dossiers du gestionnaire*, cahier n° 1, (supplément de la revue *Aînés Hébergement*, vol. 4, n° 5, 2004), p. 3-6.
4. TARDIF, Pierre. « Comment évaluer la qualité de l'hébergement pour personnes âgées ? Voici quelques profils des multiples visages d'une notion ambiguë », *Dossiers du gestionnaire*, cahier n° 2 (supplément de la revue *Aînés Hébergement*, vol. 4, n° 6, 2004), p. 2-5.
5. NOËL, André. « Les centres d'accueil privés seraient sommés de détenir des certificats de conformité », *La Presse*, 22 mars 2005.
6. GAGNON, Daniel. « Avoir une résidence privée avec services pour aînés », *Aînés Hébergement*, vol. 6, n° 4, p. 16-17 (passage cité p. 16).
7. CHARPENTIER, Michèle. « De l'institution au marché : Transformation de l'hébergement des personnes âgées et enjeu actuel », *Vie et vieillissement*, vol. 3, n° 2 (août 2005) p. 2-8 (passage cité p. 6).
8. GAGNON, Daniel. *Op. cit.*
9. DENONCOURT, Frédéric. « L'illusion : avancer en arrière », *Voir*, édition de Montréal, 23 juin 2005, p. 12-13 (passage cité p. 13).
10. MENDRAS, Henri. *Éléments de sociologie*, Librairie Armand Colin, Paris, 1975, p. 218.

Propos d'assurances

En affaires depuis plus de 30 ans, la firme J.P. Mallette & Associés inc., établie à Ville St-Laurent, s'est méritée une place enviable dans le domaine des assurances.

Trente ans d'expertise, d'excellence et de services de qualité, prodigués par une équipe de professionnels dynamiques et dévoués.

« L'approche personnalisée que nous préconisons nous permet de bien identifier vos besoins, en cherchant d'abord à comprendre votre entreprise, pour ensuite dresser avec vous une analyse très complète de votre portefeuille d'assurances ».

Au fil du temps, l'équipe de J.P. Mallette & Associés a perfectionné un volet de son expertise dans les plans de groupe et plus particulièrement concernant les aînés.

« Depuis 1999, les membres des associations AEPC et ARCPQ ont adopté notre programme d'assurance concernant les Centres d'hébergement, d'accueil et résidences pour personnes âgées, afin de couvrir adéquatement leurs biens, perte d'exploitation, responsabilité civile et professionnelle. »

Ce programme, offert par la firme J.P. Mallette & Associés en collaboration avec Lombard Canada, a été conçu spécialement pour les établissements qui offrent des services d'hébergement et de soins longue durée. Il propose une protection qui répond efficacement aux exigences de telles activités.

Dans ses prochaines chroniques, la firme J.P. Mallette & Associés abordera pour vous les sujets suivants :

- l'assurance de la responsabilité civile des centres d'accueil et d'hébergement,
- la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants,
- les tremblements de terre-inondation-refoulement des égouts,
- l'assurance bris des équipements,
- l'interruption des affaires,
- Etc...

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

J.P.Mallette & Associés inc.
404, boul. Décarie, bureau 100
Saint-Laurent (Québec) H4L 5E6
Tél. : (514) 744-3300 Ligne sans frais: 1-800-344-3307
Télécopieur : (514) 744-3095

Programme d'assurance

Centres d'hébergement, d'accueil et résidences pour personnes âgées

pertes d'exploitation • responsabilité civile et professionnelle • couvertures étendues

Notre expertise vous permettra
de **comparer** et de **choisir**
le programme qui saura le mieux
s'adapter à **vos besoins**.

J.P.Mallette & ASSOCIÉS INC.

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES
ET CABINET DE SERVICES FINANCIERS

404, boul. Décarie, bureau 100
Saint-Laurent (Québec) H4L 5E6
Tél. : (514) 744-3300
Ligne sans frais: 1-800-344-3307
Télécopieur : (514) 744-3095



LA VAISSELLE

bien plus qu'un objet, une plus-value dans les résidences privées

Par Pierre Tardif

On tient souvent pour acquis le fait d'avoir un repas chaud et de prendre tout son temps pour le déguster. Voilà un critère essentiel à la qualité de vie en résidence privée comme à la maison, car l'acte même de se nourrir est une question de dignité.



Redonner à la vaisselle ses lettres de noblesse

Bien plus que manger, c'est le plaisir de manger qui devrait être un droit acquis pour toute la vie. Mais si le type de

vaisselle a longtemps séparé le pauvre du riche, y aura-t-il bientôt une distinction entre la personne apte à la manipuler et celle qui l'est moins ? Il y a bien sûr de la vaisselle adaptée pour les personnes handicapées, mais pour les gens ayant des problèmes « moyen léger », c'est une autre affaire. Les produits Ergogrip se situent précisément entre la vaisselle conventionnelle (en porcelaine) et la vaisselle adaptée.

En effet, la vaisselle nous semble faire partie intégrante d'un milieu de vie, au même titre que l'aménagement des lieux¹, car elle aussi est forgée par un design « songé ». De plus, par son penchant pour la convivialité, la vaisselle favorise la communication². En fait, la vaisselle concourt à conserver la dignité des résidents, donnant une plus-value à la résidence.

Par ailleurs, comme les résidences privées seront appelées sous peu à pallier l'engorgement dans les CHSLD, la vaisselle les rend en mesure d'accueillir adéquatement les gens ayant des problèmes de dextérité, mais qui sont en mesure de se nourrir eux-mêmes. Prenons le cas de personnes souffrant d'arthrite ou de rhumatisme qui affecte leur faculté de préhension d'objets usuels comme un bol et des ustensiles. Il y a risque de sous-nutrition, sans compter le sentiment de rejet d'une personne qui ne peut jouir aussi facilement que les autres d'un bon repas en bonne compagnie³. Une part importante des personnes âgées risque ainsi d'être oubliée !

La vaisselle doit « aller comme un gant » à la main qui l'utilise. Pour Mme Sarah Lévy, cofondatrice (avec sa fille Alexandra) d'Ergogrip, « on construisait



pour ces gens des tables de billard, mais on oubliait ce geste simple et essentiel de manger ». Elle-même travaillait auparavant pour une entreprise américaine de vaisselle et était en mesure de constater l'absence de produits qui s'adressaient à cette clientèle.

Aussi, « quand les ergothérapeutes décelaient chez une personne une difficulté à manipuler par exemple un bol avec une cuillère, ils se rendaient au service alimentaire et inscrivaient sur une petite note des mots du genre : " M. Untel ne pourra plus mettre sa soupe dans un bol parce qu'il ne peut plus prendre sa cuillère. Désormais, mettre la soupe dans une tasse. " » Puis quand ce monsieur aura de la difficulté à prendre une tasse, il faudra se rendre dans une boutique d'objets spécialisés pour les handicapés. Mais sont-ils appropriés ? De nombreux gestionnaires nous confient d'ailleurs qu'ils voient partir certains résidents trop tôt précisément pour cette méconnaissance⁴. Ergogrip est donc une réponse à ce désir des gens de rester plus longtemps dans leur résidence... et des gestionnaires de les garder !

Expérimentation et mise au point

Sarah Lévy avait parlé à ses patrons de cette lacune, soulignant la nécessité de mener plus avant des recherches sur les tasses thermiques. On lui répondit qu'il était superflu de tout changer dans un pays aussi petit que le Canada ! C'est donc dans son sous-sol qu'elle conçut ses prototypes. Elle commença par effectuer des modifications sur des tasses existantes, à l'aide de terre glaise, s'attaquant du même coup à des principes jugés tout-puissants qui n'avaient pas été remis en question depuis longtemps...

Elle se rendit dans une école de design pour concevoir ses modèles. Puis elle présenta ses produits à un professeur des hautes études commerciales et à ses étudiants. Le but était de vérifier l'intérêt du public pour de tels produits. De nombreuses entrevues confirmèrent l'intuition de Mme Lévy : il n'existe rien de tel sur le marché !

Tout sauf de la « vaisselle d'hôpital »

Chaque nouveau produit suit en gros les mêmes étapes de fabrication. La dame en parle tout

d'abord à ses proches pour vérifier ses intuitions, en particulier aux chefs des services alimentaires, parce qu'ils ont un lien avec les soins infirmiers. Mais si ces produits sont utilisés dans les hôpitaux, l'expression « vaisselle d'hôpital » n'est évidemment pas appropriée. En effet, qui éprouve un réel plaisir à manger son repas dans de la « vaisselle d'hôpital » ? Mais il est possible pour ces gens de manger des repas chauds en prenant leur temps et de donner à cette vaisselle un aspect agréable. Il faut alors poser la question essentielle : qu'est-ce la beauté ? Dans le cas qui nous occupe, une vaisselle de porcelaine très raffinée mais cassante est bien peu attrayante pour une personne qui a de la difficulté à l'agripper...

Une école d'art très célèbre, le Bauhaus, nous apprend d'ailleurs que le plaisir esthétique que nous apporte un objet provient « [...] de la perception nette et circonscrite, de la correspondance parfaite qui s'établit entre monde intérieur et monde extérieur et aussi du sentiment de vitalité efficiente suscité par la clarté et la propriété formelle des choses qui constituent l'ambiance immédiate de son existence⁵ ». En d'autres termes, une personne qui a des problèmes de préhension appréciera des objets qui sont conçus pour elle et dont elle usera dans sa vie quotidienne. Par ailleurs, les produits d'Ergogrip sont en pleine évolution⁶.

Une plus-value dans les résidences privées

Les produits Ergogrip ne s'adressent donc pas

qu'aux CHSLD et aux hôpitaux. Dans les résidences privées, ils ont aussi leur place. Bien sûr, les gens se rendent à la salle à manger, où il y a de la vaisselle en porcelaine. Mais dans le cas d'une personne qui ne peut pas, temporairement, se rendre à la salle à manger, les produits d'Ergogrip permettent d'uniformiser les services dans une résidence privée, d'offrir à ses résidents au lit un repas chaud qu'ils peuvent déguster à leur aise, comme dans la salle à manger. Par ailleurs, ces produits facilitent la vie du personnel, puisqu'ils sont faciles à manipuler et à utiliser, notamment au micro-ondes.

Sarah Lévy et sa fille sont visiblement très fières de leurs produits, nombreux et variés⁷. Comme quoi l'innovation se fait toujours avec passion. Une société innove comme le tournesol se tourne vers le soleil, et ce faisant, elle aborde un horizon tout nouveau.

1. TARDIF, Pierre. « Dessine-moi un milieu de vie », *Dossiers du gestionnaire*, Cahier n° 10, p. 2-5.
2. TARDIF, Pierre. « Brique par brique, abat le mur de l'isolement des aînés et construit un pont avec eux », *Dossiers du gestionnaire*, Cahier n° 11, p. 3-5.
3. Nous savons par exemple que les problèmes de déglutition chez les personnes âgées entraînent des problèmes qui font que la personne se sent mal à l'aise de manger avec les autres, se sent à l'écart. L'hôpital Sainte-Anne travaille d'ailleurs à la confection d'aliments plus faciles à avaler et de belle présentation.
4. Voir par exemple TARDIF, Pierre, « Le plaidoyer de M. Bouffard contre l'isolement des personnes âgées, ou témoignage d'un gestionnaire engagé », *Dossiers du gestionnaire*, Cahier n° 4, p. 5-7.
5. ARGAN, Giulio Carlo. *Walter Gropius et le Bauhaus*, Éditions Denoël/Gonthier, Paris, 1979, p. 22.
6. Sarah Lévy présente d'ailleurs tous ses produits à l'ASSTAS et au MAPAQ, preuve de leur adéquation à notre société.
7. Voir le site Internet d'Ergogrip : www.ergo-grip.com. Outre de la vaisselle, de nombreux autres articles sont produits par cette entreprise.

ERGOGRIP

Vente et location d'équipements de distribution de vaisselles pour servir les repas dans vos salles à diner ou dans vos unités



Ensemble de vaisselles thermiques

Allant au micro-ondes

Maintien chaud de 30 à 40 min

Un système de service avant-gardiste ultra léger

Composez le **1-888-748-7050** pour obtenir **gratuitement des échantillons** de votre choix. et visitez www.ergo-grip.com



EZ-Cart

Chariot pour plateaux



EZ-Protecteur

PanSaver

Fin le Frottage!



EZ-Serve

chariot de service de repas



EZ-Warmer

Chariot mobile chauffant pour vaisselles

Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER** un centre d'hébergement ?

Faites confiance à un négociateur spécialisé !



Richard Perreault

est un négociateur professionnel en vente et en achat de résidences pour personnes âgées



SA PROMESSE

La plus grande confidentialité qui soit et des résultats assurés !



SON OBJECTIF

consiste à dépasser les attentes de sa clientèle en effectuant des transactions supérieures

- Vente/achat
- Recherche de partenaires/associés
- Recherche d'investisseurs silencieux ou actifs
- Vente totale ou partielle
- Convention d'immeuble en résidence pour aînés
- Consultation
- Recherche de financement
- Développement de site
- Terrain pour futurs projets
- Complexe de retraités avec ou sans services
- CHSLD
- Ressources intermédiaire
- Résidence de chambres et de pensions pour aînés

« **CECI N'EST QU'UN APERÇU
DE NOS MANDATS !** »

VOICI QUELQUES **RÉS**IDENCES

RÉSIDENCE BEAUHARNOIS - Beauharnois
40 unités acquises par M. Pierre-Paul Dorélien

PAVILLON MATTE - Montréal
Ressource intermédiaire acquise par M. Sylvain Girard

MANOIR DU LAC - Sainte-Marthe-sur-le-Lac
30 unités acquises par Mme Céline Rhéaume

VILLA SAINTE-MARIE - Montréal
Ressource intermédiaire acquise par Mme Caroline Morin

LE MARIE-DAME - Pointe-aux-Trembles
90 unités acquises par Mme Marie Dubé

RÉSIDENCE ACCUEIL ST-ROCH - St-Roch Lachigan
60 unités acquises par M. Mario Gosselin

RÉSIDENCE NOTRE-DAME - Pointe-aux-Trembles
Acquise par M. et Mme Brouillard

RÉSIDENCE BOISCASTEL - Coaticook
100 unités acquises par M. Denis Brault

CHSLD JACLO - Sainte-Sophie
30 unités acquises par M. Kevin Shémie

RÉSIDENCE LA TOURELLIÈRE - Valleyfield
140 unités + développements acquis par la famille Tobelaim

RÉSIDENCE BELLERIVE - Montréal
Acquise par M. Guy Philippe Zephir

RÉSIDENCE 3^E ÂGE
Acquise par M. et Mme Bonard Lacombe

DEMEURE SAINT-HILAIRE - Mont-Saint-Hilaire
Acquise par Corporation Inc.

RÉSIDENCE FERRETTI - Montréal-Nord
65 unités acquises par M. et Mme Monty

RÉSIDENCE DE LA RIVE - Terrebonne
80 unités acquises par Pierre Serrechia et Martin Poirier

RÉSIDENCE BOULAY - Laval
30 unités acquises par Mme Marjorie Félix

RÉSIDENCE AU TOURNANT DU BOISÉ - Repentigny
37 unités + Développements acquis par la famille Aubry

RÉSIDENCE PLOUFFE - Montréal
13 unités acquises par Mme Jean-Baptiste

RÉSIDENCE JOIE DE VIVRE - Sainte-Thérèse
65 unités acquises par M. Bénatar

SEIGNEURIE LEGARDEUR - LeGardeur
75 unités acquises par M. Michel Hamoui

RÉSIDENCE SAINT-COLOMBAN - Sherbrooke
90 unités acquises par M. Mario Gosselin

LES JARDINS DE MAGOG - Magog
50 unités acquises par M. et Mme Hince

RÉSIDENCE HADASSA - Montréal
Acquise par Mme Hiotis et als

RÉSIDENCE JARDINS D'AMOUR - St-Lambert
Acquise par M. Olivier Allenbach et Mme Manon Bellehumeur

MAISON D'OCTOBRE - Pointe-Claire
Acquise par CIE QUÉBEC inc.